

Agence Régionale Pour l'Environnement et l'écodéveloppement Provence-Alpes-Côte d'Azur [ARPE PACA]

CS 10432 – 13591 Aix-en-Provence cedex 3

Annabelle Jaeger, Présidente

Directeur de la publication: Claude Holyst, Directeur

Réalisation: ARPE PACA - Unité information & communication

Rédaction: Floriane Dupuis, journaliste / ARPE PACA - Unité biodiversité et espaces naturels

Graphisme: ARPE PACA / Azoé. fr - Pure impression labellisée Imprim'Vert

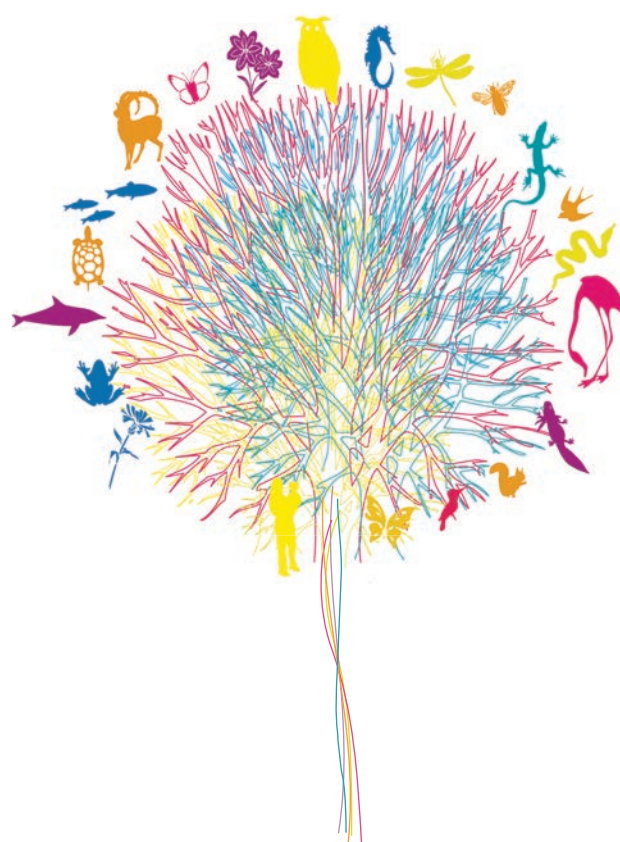
Document imprimé sur du papier recyclé 100 % et écolabellisé

Octobre 2014



Observatoire Régional de la Biodiversité

Regard sur la nature
de Provence-Alpes-Côte d'Azur



LA BIODIVERSITÉ, notre "assurance-vie"

Vous avez dit biodiversité ?

Ce terme, apparu au milieu des années 1980, est issu de la contraction de l'expression "diversité biologique". Elle regroupe l'ensemble des êtres vivants (végétaux, animaux, champignons, bactéries...), leurs gènes et les milieux dans lesquels ils vivent et interagissent. La biodiversité concerne donc tout autant les espèces et leur patrimoine génétique que les paysages, les espaces naturels, mais aussi les cycles naturels de l'air et de l'eau dont ils dépendent.

Les relations tissées entre les organismes vivants et les interactions qu'ils entretiennent avec les milieux font également partie de la biodiversité.



Pourquoi la protéger ? D'abord, parce que chaque espèce est unique, irremplaçable et joue un rôle spécifique dans son écosystème – rôle parfois inconnu ou méconnu. Toute disparition, irréversible, peut donc avoir des conséquences importantes et imprévisibles sur d'autres espèces et entraîner une fragilisation de l'écosystème. Ensuite, la biodiversité confère au vivant sa capacité d'adaptation aux changements (climatiques, économiques...). Enfin, la biodiversité nous rend d'innombrables "services" qui seraient coûteux ou difficiles à remplacer : elle est à l'origine de nos ressources en eau

douce, en nourriture, en médicaments... Saviez-vous que trois médicaments sur quatre proviennent directement ou indirectement des plantes ? Les milieux naturels endossent aussi un rôle de régulateur. Les zones humides, notamment, nous protègent contre les inondations en jouant les "éponges naturelles" et font office de stations d'épuration naturelles. Autres services rendus, de nombreuses innovations et pistes de recherches sont issues de l'observation de la nature. Sans oublier les insectes pollinisateurs, indispensables à l'agriculture.

* LES 13 INDICATEURS

- Diversité de la flore vasculaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Diversité de la flore messicole de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Flore vasculaire menacée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : bilan de la liste rouge UICN nationale.

1

- Évolution de l'occupation du sol et des territoires artificialisés de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Surfaces de bâti.
- Réseaux de transports.
- Espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Pressions d'usages sur le littoral méditerranéen.
- État écologique des eaux douces.

2

- Démarches de gestion des eaux.
- Adhésion à SILENE.
- Surfaces en aires protégées de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Zones naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

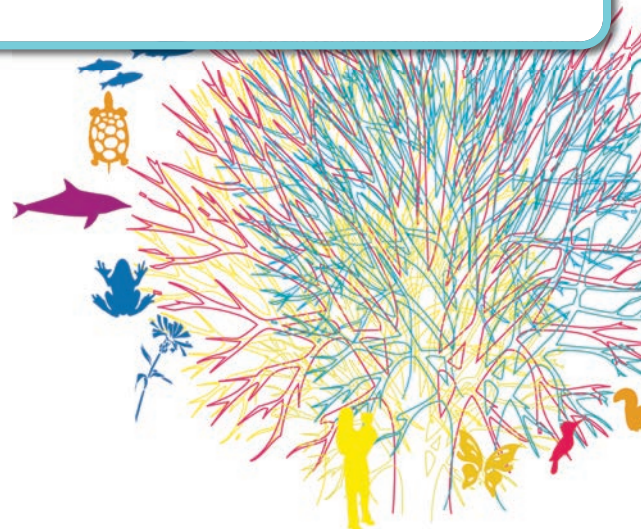
3

Vignes dans le Vaucluse ©ARPE

Le bilan 2014 de la biodiversité

Pour protéger efficacement la biodiversité, il est nécessaire d'en avoir une connaissance fine, dans l'espace comme dans le temps. C'est la raison d'être de l'Observatoire régional de la biodiversité (ORB), qui a pour mission d'analyser l'état et l'évolution de la biodiversité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

❖ Deux ans après le baromètre de la nature – premier état des lieux réalisé avec le concours de *Terre sauvage* – l'ORB livre ici son bilan 2014 de la biodiversité, en s'appuyant sur **13 indicateurs*** développés par ses partenaires, disponibles sur : observatoire-biodiversite-paca.org



UN CONCENTRÉ DE BIODIVERSITÉ

1



EXCEPTIONNELLE! La biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur mérite largement ce qualificatif.

Considérée comme un point chaud – *Hot spot* – de biodiversité en Méditerranée, elle est la région de France continentale la plus riche en termes d'espèces et d'habitats. Comment expliquer cette diversité? Des sommets alpins au littoral méditerranéen, elle présente une belle variété de reliefs, de substrats géologiques et de climats. Soumis à diverses influences, le territoire constitue un point de rencontre entre deux régions biogéographiques, l'une d'affinité alpine, l'autre méditerranéenne. D'où cette richesse remarquable, qui se lit également dans le grand nombre d'espèces endémiques qu'elle abrite – des espèces qui n'existent nulle part ailleurs. Camargue, Mercantour, Port-Cros,



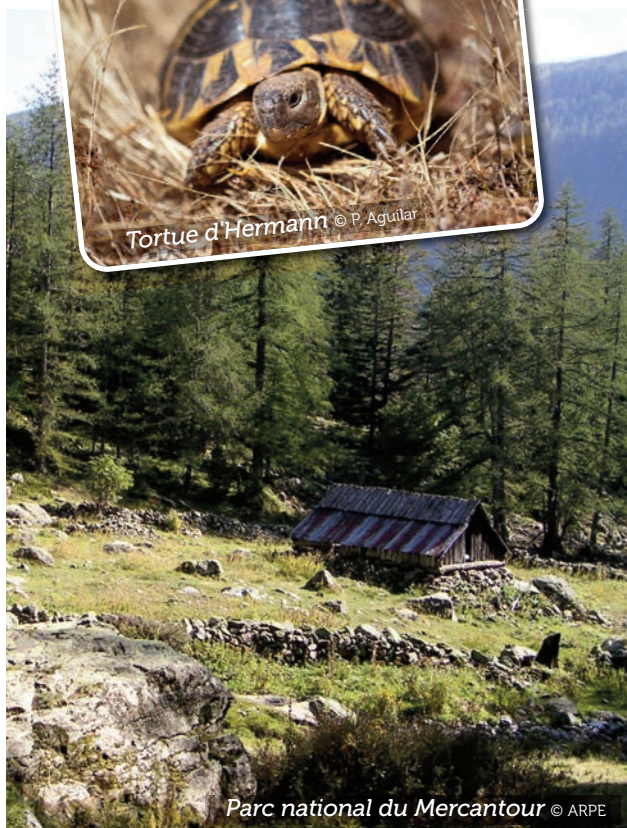
Forêt des Maures © P. Aguilar

Mont-Ventoux : les sites emblématiques du patrimoine naturel ne manquent pas dans la région. Les espèces remarquables non plus. On trouve notamment l'aigle de Bonelli, la tortue d'Hermann qui ne subsiste en France plus que dans le Var et en Corse, le loup – grand prédateur revenu naturellement –, le mérle, la grande nacre et bien d'autres. Cependant, qui dit biodiversité exceptionnelle, dit responsabilité exceptionnelle. La flore menacée de France, par exemple, est très largement représentée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. D'où la nécessité de la préserver et de la protéger.

*À biodiversité exceptionnelle,
responsabilité exceptionnelle!*



Tortue d'Hermann © P. Aguilar



Parc national du Mercantour © ARPE



L'Asse © ARPE



Alpes du Sud © ARPE

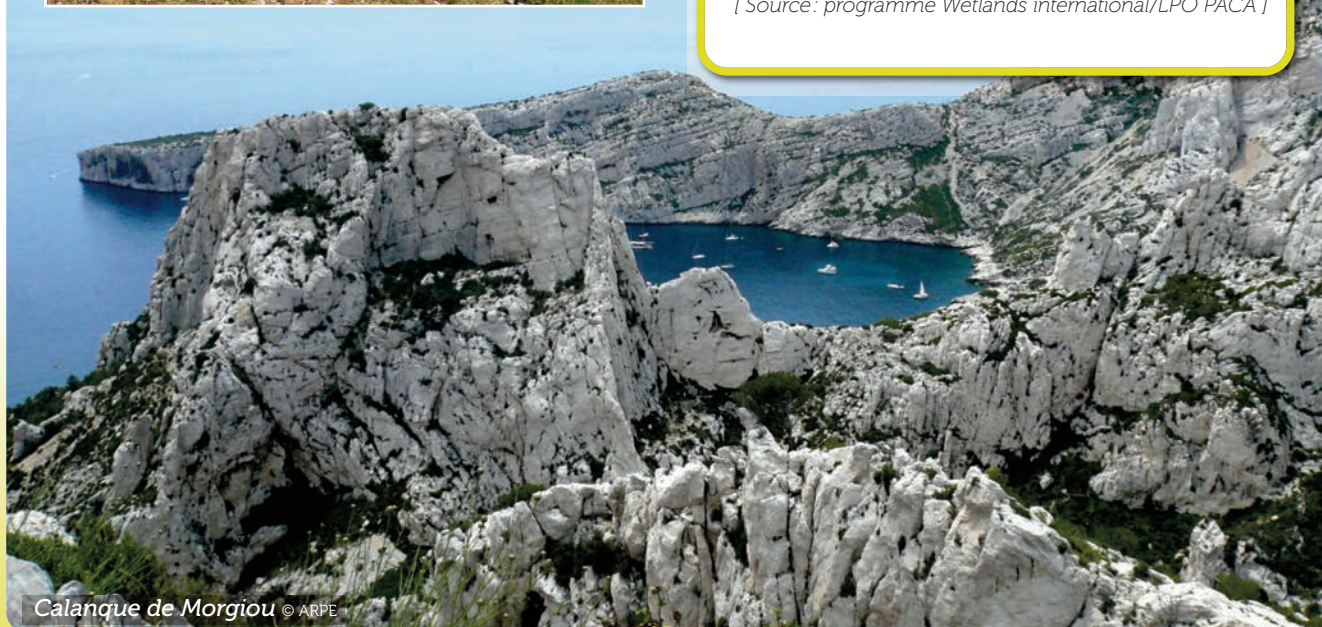
La région de France continentale la plus riche en espèces et habitats!

Une belle mosaïque de milieux

Côté marin, le littoral est constitué pour partie d'habitats particulièrement riches, comme le coralligène, les rochers et les herbiers de posidonie. Ces derniers jouent un rôle clé dans le cycle biologique de nombreuses espèces de vertébrés et d'invertébrés marins. Plusieurs milliers d'entre elles en dépendent partiellement ou totalement. Côté terrestre, la palette d'habitats est dominée par les milieux forestiers et semi-ouverts qui couvrent l'essentiel du territoire : pinèdes, forêts de chênes-lièges, de mélèzes et de pins sylvestres, maquis, garrigue, friches arbustives. Le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône et, dans une moindre mesure le Var, possèdent une importante proportion de terres agricoles. Mais quantité ne rime pas toujours avec qualité et pratiques favorables à la biodiversité. Dans ce domaine, les plantes messicoles jouent les sentinelles.



Massif des Dourbes (04) © ARPE



Calanque de Morgiou © ARPE

Baromètre 2012

ESPÈCES EN STOCK

Impressionnante, la liste d'espèces!

La région abrite 85 % des espèces de mammifères de France continentale, plus des deux tiers des espèces de reptiles et plus de la moitié des espèces d'oiseaux, d'amphibiens, d'insectes et de poissons d'eau douce.



UNE MINE DE RARETÉS

Plus de la moitié de la flore régionale est considérée comme rare, très rare ou exceptionnellement rare, telles l'ancolie de Bertoloni et la grassette du Portugal. Qui dit rareté, dit fragilité et responsabilité, mais pas systématiquement forte menace.

[Source: CBNA et CBNMed]



L'AIGLE DE BONELLI

16 des 30 couples d'aigles de Bonelli – le rapace le plus rare de France – nichent en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

[Source: CEN-PACA]

LES OISEAUX D'EAU



266 000 oiseaux d'eau hivernent en moyenne chaque année en Provence-Alpes-Côte d'Azur, essentiellement en Camargue et sur l'étang de Berre.

[Source: programme Wetlands international/LPO PACA]

Ancolie de Bertoloni

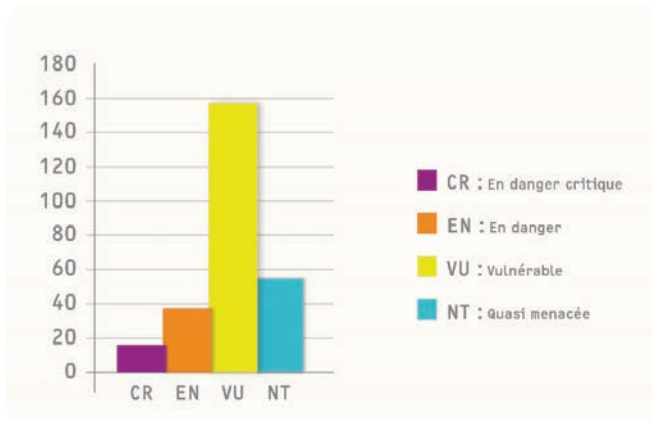


© B. Huynh-Tan
CBN Med

Résultats 2014

41 % DE LA FLORE MENACÉE DE FRANCE est présente en Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'où la forte responsabilité régionale en matière d'enjeux nationaux de conservation. Ces espèces menacées sont concentrées sur le littoral où la pression d'urbanisation et la dégradation des écosystèmes sont particulièrement prononcés, et dans les Alpes, où la vulnérabilité est souvent liée à des aires de répartition réduites.

[Source : Indicateur "Flore vasculaire menacée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : bilan de la liste rouge UICN nationale", CBNA et CBNMed]



Nombre d'espèces floristiques menacées en France présentes en Provence-Alpes-Côte d'Azur par catégories de l'UICN.

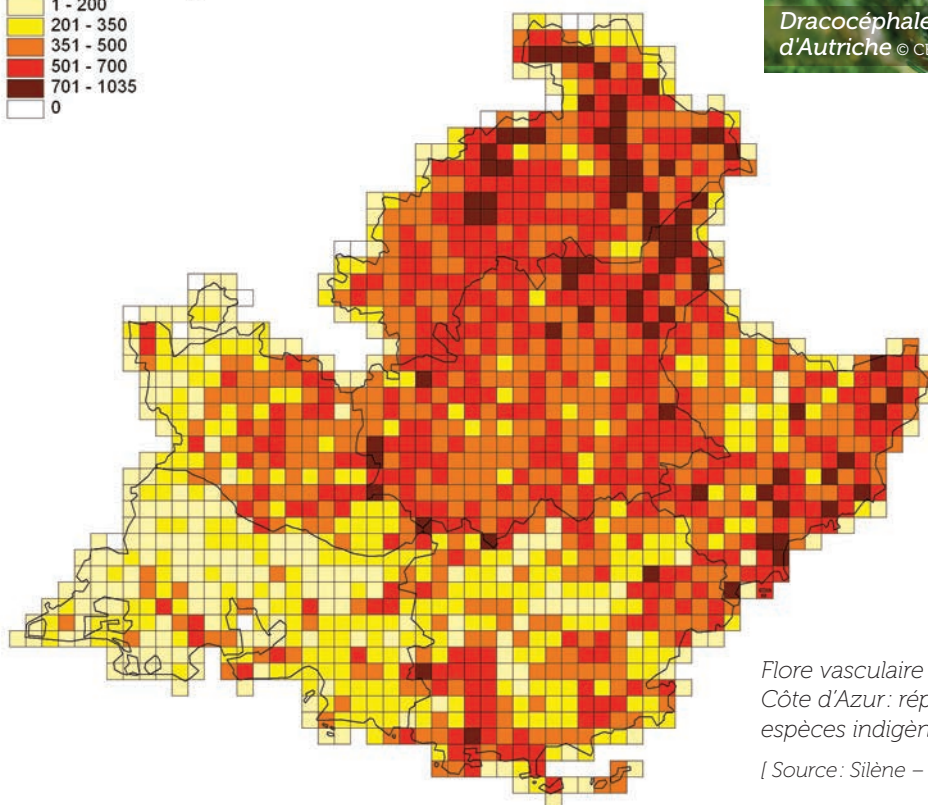
4 000 ou PRESQUE... C'est le nombre total d'espèces recensées au niveau de la flore vasculaire à l'échelle régionale (fougères et plantes à graines ou à fleurs). Parmi celles-ci, environ 18 % ne sont pas indigènes. Elles ont été introduites volontairement ou accidentellement.

[Source : Indicateur "Diversité de la flore vasculaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur", CBNA et CBNMed]



Nombre d'espèces indigènes

- 1 - 200
- 201 - 350
- 351 - 500
- 501 - 700
- 701 - 1035
- 0



Flore vasculaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : répartition de la richesse en espèces indigènes (maille de 5 km x 5 km)

[Source : Silène – Flore]



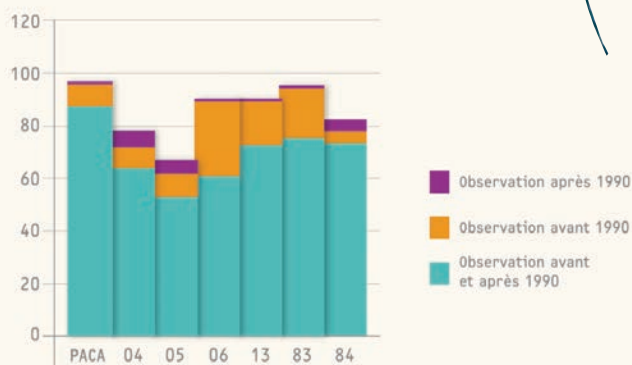
Les messicoles...

... à bonne école !

Coquelicots, bleuets, matricaires, nielles des blés... Ce sont elles, les messicoles ! Littéralement "habitant les moissons", ces plantes sont associées aux cultures auxquelles elles ne portent généralement pas préjudice. Auparavant très répandues, elles ont fortement régressé depuis les années 1960. En cause, l'usage des herbicides, le travail trop profond des sols, le tri des semences ou l'abandon des cultures. Leur présence est donc un indicateur de biodiversité.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, on trouve plus de 90 % de la flore messicole nationale. Un score brillant. Le Luberon, Valensole, le Bas-Verdon, les Baronnies, le Gapençais, les pré-Alpes de Digne et le pied du Ventoux figurent parmi les secteurs les plus riches. Mais derrière ce constat élogieux se cache une réalité moins dorée. La flore messicole enregistre une régression notable. Une espèce sur dix n'a pas été revue depuis 1990. Le phénomène est plus marqué dans les Alpes-Maritimes, le Var et les Bouches-du-Rhône.

[Source : Indicateur "Diversité de la flore messicole de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur", CBNA et CBNMed]



Nombre d'espèces messicoles non revues récemment (avant 1990), observées récemment (avant et après 1990) et de découverte récente (après 1990) en région et par département.



PRESSIONS MULTIPLES SUR LA NATURE

2

TRÈS ATTRACTIVE, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'affiche parmi les plus densément peuplées de France.

Ce dynamisme n'est pas sans conséquences pour la biodiversité. Urbanisation, pollution, densité des infrastructures, modification et fragmentation des milieux naturels, introduction d'espèces exotiques invasives, dérangement, intensification des pratiques agricoles, destruction de zones humides, incendies de forêt... La pression humaine s'exerce à divers niveaux. Comme le souligne le diagnostic réalisé dans le cadre de la Stratégie globale pour la biodiversité, la forte urbanisation de la frange littorale se reporte depuis les années 1990 sur l'arrière-pays. Par ailleurs, l'économie centrée sur le tourisme saisonnier balnéaire et de montagne se traduit par d'importantes infrastructures. Plans d'eau, piscines, golfs : en période touristique, la demande en eau à des fins de loisirs ou pour la consommation courante s'accroît de façon exponentielle, précisément à la période où les débits des cours d'eau sont naturellement très faibles. Parallèlement, les rejets des stations d'épuration, plus conséquents, dégradent quant à eux la qualité des eaux.

Artificialisation à l'œuvre

Sous la pression démographique, les espaces artificialisés gagnent du terrain. À une vitesse surprenante : de 1990 à 2006, ils ont fait un bond de 23,5 %, deux fois plus en moyenne qu'à l'échelle nationale. Ce grignotage accéléré se fait au détriment des terres agricoles et des milieux naturels, ce qui conduit à des phénomènes de mitage et de fragmentation des espaces naturels. La mise en place du Schéma régional de cohérence écologique (voir p.18) a permis notamment de mettre en évidence le caractère morcelé et limité des milieux de garrigues, de maquis et de landes et la régression globale des prairies et alpages. Rivières et cours d'eau subissent aussi, à leur niveau, ce phénomène d'artificialisation : recalibrages, barrages, seuils, endiguements et divers remaniements destinés à éviter les inondations... Ces modifications empêchent les rivières de remplir leur fonction vitale d'auto-épuration. Selon la Commission européenne, l'artificialisation est la première cause de dégradation de leur état écologique.

L'artificialisation gagne du terrain beaucoup plus vite qu'ailleurs en France.

Les pollutions : menaces sur la biodiversité.



La biodiversité "ordinaire" se dégrade lentement, mais sûrement...



La biodiversité "ordinaire" en recul

Lentement, mais sûrement. La biodiversité "ordinaire" est engagée dans un processus d'érosion généralisée. Preuve en est, les oiseaux communs accusent un déclin, même les espèces considérées comme généralistes.

Celles liées aux milieux agricoles pâtissent des pratiques intensives. Les pressions humaines s'exercent aussi sur d'autres espèces, par exemple les chauves-souris ou les libellules, pour certaines menacées de disparition.

En mer, se pose la question de la forte fréquentation du littoral et de la pollution des eaux côtières, toujours d'actualité, même si la situation s'est globalement améliorée depuis les années 1970.



Odonate © ARPE

Baromètre 2012

CHAUVES-SOURIS EN DÉCLIN

En cinquante ans, 3/4 des colonies cavernicoles du sud de la région ont disparu, et le nombre de chauves-souris a sûrement diminué proportionnellement. La colonie de grands rhinolophes de Saint-Rémy-de-Provence, par exemple, a vu ses effectifs chuter drastiquement depuis 1990. En cause, le dérangement, la modification des pratiques pastorales et des habitats, l'utilisation de pesticides et probablement l'autoroute A54.

[Source : Groupe chiroptères de Provence et Glémin-2003]

MENACE SUR LES ODONATES

Une espèce sur sept d'odonates (libellules et demoiselles) est menacée à l'échelle régionale. Indicatrices de l'état de santé des zones humides et des cours d'eau, elles subissent pour certaines l'intensification des pratiques agricoles, de la destruction et de l'urbanisation des zones humides, de l'artificialisation de la dynamique des cours d'eau et, en montagne, de l'empoisonnement des lacs.

[Source : Bence et al, 2011 et Société française d'odonatologie]

COURS D'EAU

33 % seulement des cours d'eau de la région présentent un bon état écologique, 45 % un bon état chimique.

[Source : Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse]



OISEAUX NICHEURS



1/3 des espèces d'oiseaux nicheurs menacées. [Source : LPO PACA]

LITTORAL

162 km de côtes aménagées, soit 19 % du littoral.

[Source : programme MEDAM, laboratoire ECOMERS, Université Nice Sophia Antipolis]



Résultats 2014

❖ Littoral très fréquenté

Plus qu'en Corse et en Languedoc-Roussillon : à la belle saison, les bateaux de plaisance affluent sur les côtes de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec comme corollaire d'innombrables mouillages, potentiellement responsables de la destruction d'habitats. Le littoral du Var et celui des Alpes-Maritimes sont les plus fréquentés, de même que certaines îles et îlots (îles de Bendor, Port-Cros, Porquerolles,...). Dans les Bouches-du-Rhône, les bateaux se concentrent sur la côte Bleue, les îles du Frioul et Riou, les calanques de Cassis et la baie de la Ciotat. Autre menace pour les milieux marins, les pollutions aux hydrocarbures sont observées en général à proximité des ports et des grandes villes (Marseille, Nice...), mais aussi sur les rails de navigation entre Marseille et l'Espagne.

[Source : Indicateur "Pressions d'usages sur le littoral méditerranéen", Agence de l'Eau et Observatoire aérien MEDOBS]



© ARPE

❖ Artificialisation accélérée

Deux fois plus rapide qu'à l'échelle nationale, l'artificialisation galope plus vite en Provence-Alpes-Côte d'Azur, que dans les régions limitrophes, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes. C'est ce qui ressort de l'analyse de l'évolution de l'occupation du sol, de 1990 à 2006. Cette tendance, particulièrement marquée dans les départements littoraux, n'épargne pas non plus les départements alpins, en particulier dans les vallées et les secteurs situés à moins de 1000 mètres d'altitude. Dans les Alpes-Maritimes, le niveau d'artificialisation a augmenté presque cinq fois plus vite que sur l'ensemble de la région.

[Source : Indicateur "Évolution de l'occupation du sol et des territoires artificialisés de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur", ARPE]

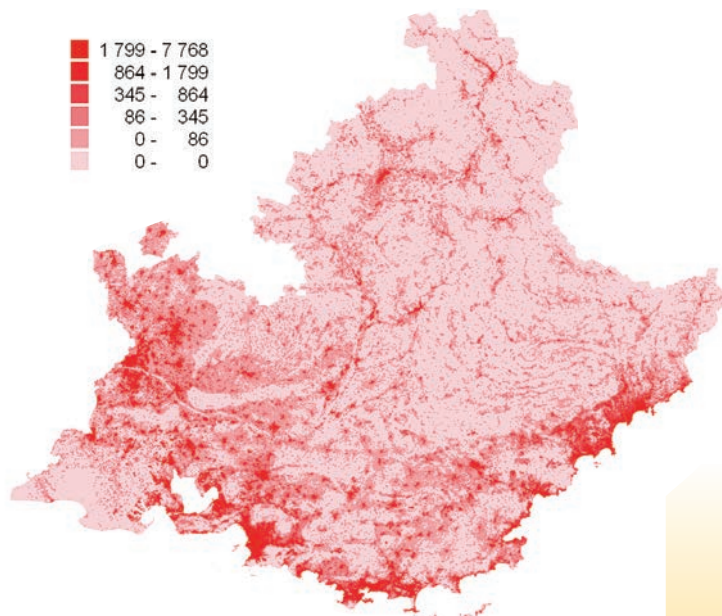


12 101 m²/km²

Il s'agit de la densité moyenne du bâti en Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec de très nettes disparités. Elle est deux fois plus élevée dans les Bouches-du-Rhône. Le Var, le Vaucluse et les Alpes-Maritimes se situent également au-dessus de la moyenne régionale.

[Source : Indicateur "Surfaces de bâti", CEREMA]

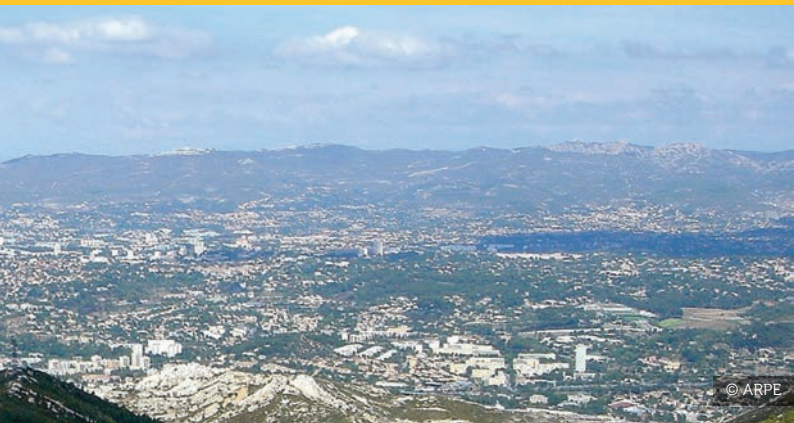
| |
|---------------|
| 1 799 - 7 768 |
| 864 - 1 799 |
| 345 - 864 |
| 86 - 345 |
| 0 - 86 |
| 0 - 0 |



Superficie de bâtis en Provence-Alpes-Côte d'Azur
Indice base 100 : densité moyenne paca 2012-05

(fonds de carte : maillage en hexagones de 500 m face à face)

Source : IGN BD TOPO® Version 2.1



Les envahissantes...

... mesurées !

Les Conservatoires botaniques nationaux ont rendu leur verdict. **La région abrite 119 espèces exotiques envahissantes**, dont près du quart largement répandues et nécessitant une lutte ciblée. S'implantant dans les milieux fortement perturbés, les envahissantes, qui sont souvent des plantes pionnières très compétitives, concurrencent la flore indigène et finissent par la remplacer.



Griffes de sorcière © E. Terrin - CBNA

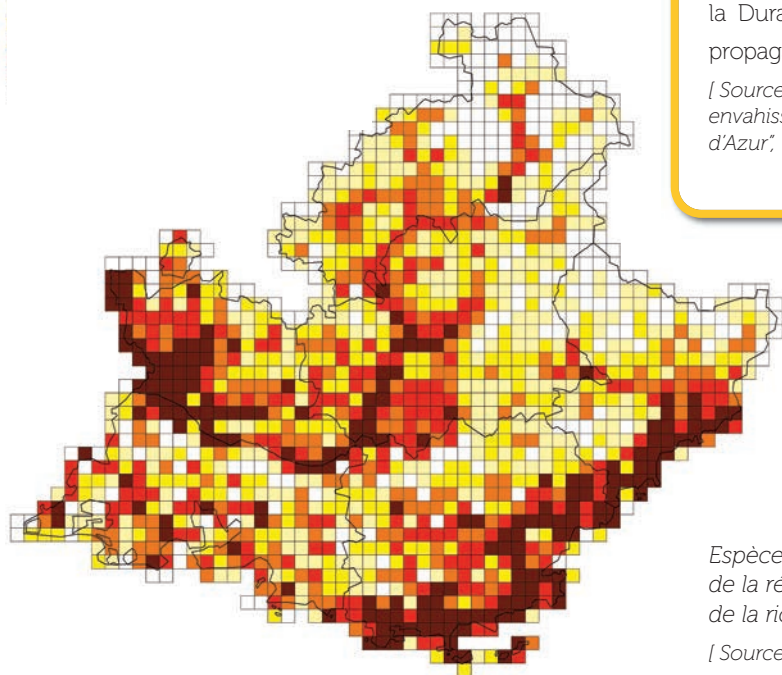
Leur répartition coïncide avec des secteurs très urbanisés – la façade littorale –, et des secteurs où se concentrent les activités agricoles et industrielles – le sud-ouest du Vaucluse. Autre zone particulièrement touchée, la moyenne et basse vallée de la Durance où les crues naturelles favorisent la propagation des espèces envahissantes.

[Source : Indicateur "Les espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur", CBNA et CBNMed].

3,5 km/km²

C'est la **densité moyenne d'infrastructures** – routes, voies ferrées et transports par câble (dans les Alpes) – qui maillent le territoire régional. Cette valeur, pondérée, montre à quel point les espaces naturels et agricoles sont fragmentés et reflète la quantité d'obstacles auxquels sont confrontées les espèces pour se déplacer. La palme de la densité, là encore, revient aux Bouches-du-Rhône.

[Source : Indicateur "Réseaux de transports", CEREMA]



Espèces végétales exotiques envahissantes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : répartition de la richesse en espèces (maille de 5 km x 5 km)

[Source : Silène – Flore]

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

3

outils et actions à l'œuvre

COMMENT PROTÉGER les milieux naturels, maintenir leur biodiversité

et prévenir d'éventuelles pertes à venir? L'une des réponses les plus appropriées est de désigner des aires protégées. En la matière, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est particulièrement bien dotée, sur terre comme en mer. Plus de la moitié de son territoire est couvert par des outils de protection et de gestion : parcs nationaux, réserves naturelles, sites Natura 2000, parcs naturels régionaux, sites du Conservatoire du littoral, espaces naturels sensibles, arrêtés préfectoraux de protection de biotope, réserves de biosphère... Cependant, tous ces outils n'impliquent pas le même niveau de protection et, au-delà des chiffres, des lacunes subsistent. Les espèces dont la conservation est prioritaire ne sont pas toutes suffisamment représentées dans les espaces protégés. Par ailleurs, en mer, le sanctuaire Pelagos, qui vise à préserver les cétacés (dauphins, cachalots...), n'est pas encore assorti d'une réglementation.



Plus de la moitié du territoire
couvert par des aires protégées



Résultats à la clé

Protéger fait son effet, incontestablement. On peut citer le cas du mérou qui se porte nettement mieux. En ce qui concerne les plans nationaux d'action, ciblés sur des espèces remarquables ou des groupes d'espèces, ils se déclinent régionalement en une série d'actions concrètes comme l'installation de nichoirs pour le faucon crécerellette dans la Crau. Résultat, le nombre de couples a doublé. Mais il reste encore à faire. Neuf plans nationaux d'action n'ont pas encore été déclinés au niveau régional, faute de moyens humains et financiers.

S'engager pour la biodiversité

Question milieux aquatiques, les principaux cours d'eau du territoire sont couverts par des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ou par des contrats de milieux, d'initiative locale (cf. carte p. 16). Autre action mise en place localement, la **charte régionale "zérophyto"** qui vise à supprimer l'utilisation des pesticides dans les espaces publics. Cette tendance se retrouve également dans le domaine agricole : la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la première région française pour l'agriculture biologique. Préserver la biodiversité passe aussi par la **mutualisation des connaissances naturalistes**, l'objet même de la plateforme régionale d'accès aux données SILENE qui s'étoffe d'année en année, ou encore par la mobilisation citoyenne. Tel est l'esprit des **programmes de science participative** comme "Sauvages de ma rue", l'inventaire des plantes sauvages des villes, dont il existe une déclinaison spécifique à la région ou encore le festival Inventerre de Digne-les-Bains qui organise chaque année un inventaire ouvert à tous les naturalistes intéressés. Mais dans ce domaine comme dans d'autres, diverses actions attendent encore d'être déployées sur l'ensemble du territoire et dans tous les secteurs d'activité, à commencer par celles prévues par la Stratégie globale pour la biodiversité.

Baromètre 2012

DU MIEUX CHEZ LES MÉROUS

Leurs populations se reconstituent progressivement grâce à la mise en place du moratoire en 1993 et à l'existence d'espaces marins protégés comme Port-Cros. En-dehors, la progression s'avère plus lente, freinée par le braconnage et par une moindre disponibilité alimentaire.

[Source : Groupe d'étude du mérou]

PLANS D' ACTIONS NATIONAUX

22 plans nationaux d'action portant sur des espèces menacées sont déclinés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : aigle de Bonelli, odonates, loutre, vipère d'Orsini...

[Source : Dreal Provence-Alpes-Côte d'Azur]

CULTURE EN BIO

10,5 % de la surface agricole utile est cultivée en bio.

Il s'agit de la proportion la plus élevée de France.

[Source : Agence Bio-OC]



Première région de France pour l'agriculture biologique



© D. Morvan

Résultats 2014

❖ Patrimoine sous protection

Bien représentées, les aires protégées en Provence-Alpes-Côte d'Azur ! **46 %** du territoire régional est placé sous protection contractuelle (parcs naturels régionaux, sites Natura 2000 et Ramsar...), soit deux fois plus que la moyenne nationale, **3 %** en protection foncière (sites du Conservatoire du littoral, espaces naturels sensibles acquis...) et **6 %** en protection réglementaire (cœur de parc national, réserve naturelle, réserve marine, ...), ce qui dépasse déjà les **2 %** visés par la Stratégie nationale de création d'aires protégées.

[Source : Indicateur "Surfaces en aires protégées de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur", ARPE]



❖ Gestion des eaux : un outil d'appropriation locale

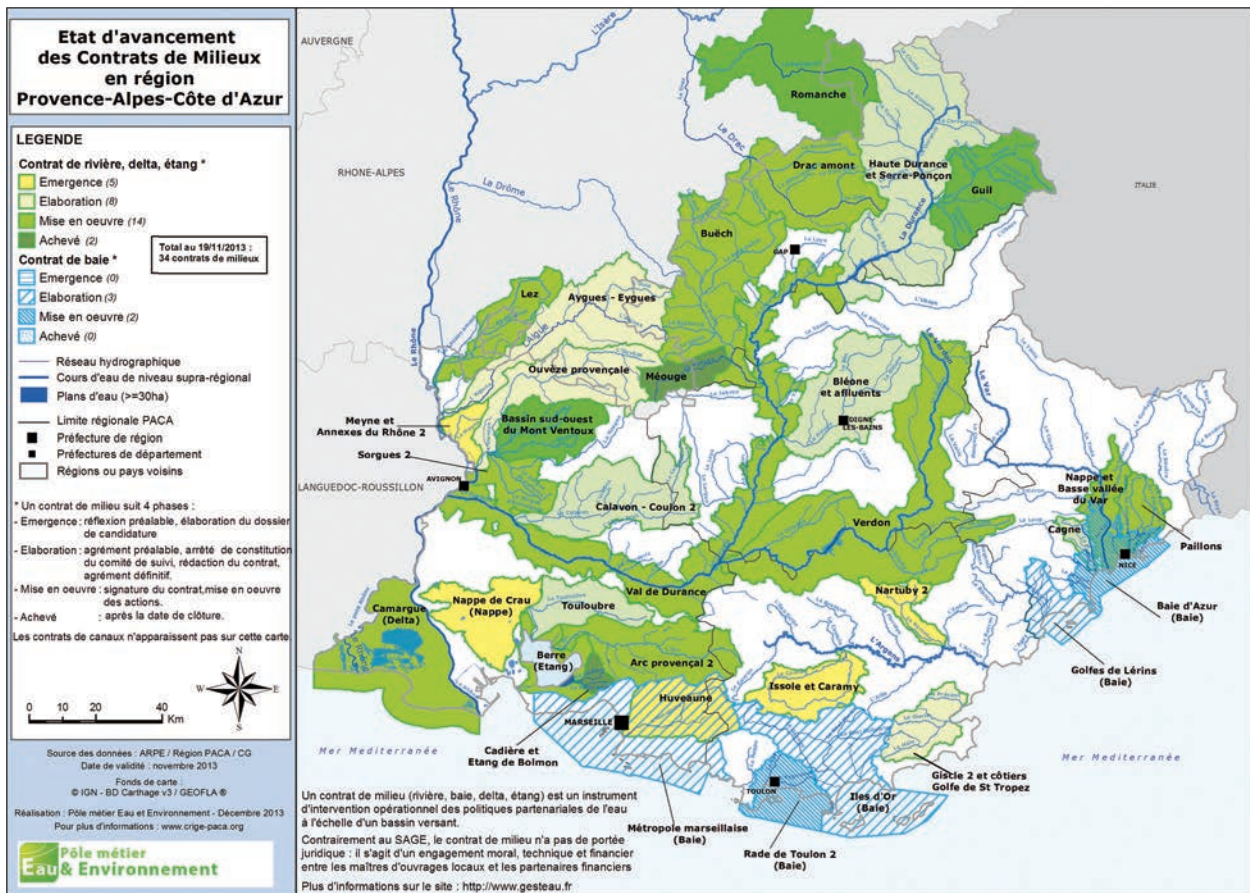
Démarches initiées localement, les contrats de milieu, bien représentés à l'échelle régionale, portent sur des rivières, des étangs et des baies. Contrairement aux SAGE, ils n'ont pas de portée juridique ni réglementaire, mais leur objectif est similaire : tendre vers le bon état des eaux exigé par la Directive cadre européenne sur l'eau.

[Source : Indicateur "Évolution des démarches de gestion des eaux", CRIGE PACA pôle métier eau et environnement]

❖ Classement en ZNIEFF

54 % du territoire continental est classé en ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique), soit deux fois la moyenne nationale.

[Source : Indicateur "ZNIEFF de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur", Dreal Provence-Alpes-Côte d'Azur]



L'ORB,

un observatoire dédié

Créé en 2011, l'Observatoire régional de la biodiversité (ORB) a pour objectif d'analyser et de mettre à disposition de l'information fiable sur l'état et l'évolution de la biodiversité régionale au service de l'amélioration des politiques publiques. C'est l'Agence Régionale pour l'Environnement et l'écodéveloppement (ARPE PACA) qui en assure la mise en œuvre et l'animation, en partenariat avec l'Etat, la Région et l'Agence de l'eau.

Quel est l'état de la biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur et quelle est son évolution? Quelles sont les pressions qui pèsent sur elle et quelles sont les protections mises en place, les usages et les gestions du territoire qui lui sont favorables? Comment s'implique la société en faveur de la biodiversité?

Pour répondre à ces questions, l'observatoire s'appuie sur une série d'indicateurs, chiffrés ou cartographiques, collectés auprès des partenaires de cet outil en région: associations naturalistes, scientifiques, organismes publics et collectivités.

Communiquer ces résultats, inciter à l'amélioration des connaissances et accompagner les collectivités territoriales font également partie des missions dévolues à l'ORB.

EN SAVOIR PLUS

www.observatoire-biodiversite-paca.org

Port d'Alon © ARPE

Forêt des cèdres, Luberon © ARPE

❖ Objectif zéro phyto

Rayer pesticides et autres produits phytosanitaires, nocifs pour la biodiversité, de leur panoplie d'entretien et d'aménagement des espaces publics (voiries, terrains de sport, cours d'école, espaces verts, cimetières, zones d'activités...). C'est ce à quoi se sont engagées **32 collectivités**, à travers la signature d'une charte spécifique. Une initiative lancée en 2012 par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

[Source: ARPE]

❖ Implication des acteurs régionaux

40, c'est le nombre d'acteurs régionaux qui ont montré leur implication et leur mobilisation en adhérant à SILENE, le Système d'information et de localisation des espèces natives et envahissantes. Cette plate-forme régionale permet une mise en commun des observations naturalistes, en matière de faune comme de flore, et donne l'accès à ces données pour tous publics.

[Source: Indicateur "Adhésion à SILENE"; Dreal Provence-Alpes-Côte d'Azur - www.silene.eu]

Les politiques en Provence-Alpes-Côte d'Azur : Prendre en compte la biodiversité sur l'ensemble du territoire

...❖ Une stratégie régionale spécifique

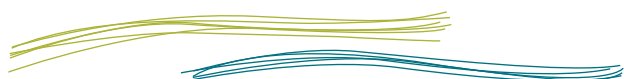
SGB, cela vous dit quelque chose ? Derrière ce sigle se cache la **Stratégie globale pour la biodiversité**. Lancée fin 2010 par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, elle ambitionne de concilier protection de la biodiversité et aménagement du territoire, développement économique, valorisation du cadre de vie et préservation de la diversité des ressources. Cette démarche au long cours vise à doter le territoire d'un document-cadre définissant les orientations stratégiques de la politique régionale en matière de biodiversité pour les années à venir. Etablie en cohérence avec les politiques publiques régionales déjà en place, la Stratégie globale pour la biodiversité s'articule autour de cinq axes majeurs : parfaire la connaissance de la biodiversité et de son évolution, protéger et valoriser la biodiversité et les paysages, intégrer la biodiversité dans les politiques sectorielles régionales, favoriser une dynamique régionale en faveur de la biodiversité et mobiliser les acteurs.

L'élaboration de la Stratégie globale pour la biodiversité est réalisée dans le cadre d'une démarche collective, en partenariat avec les différents acteurs concernés. La concertation et le diagnostic du territoire ont permis de fixer une ambition commune déclinée en cinq orientations stratégiques. Actuellement, la réflexion porte sur la définition des programmes d'actions qui seront mis en œuvre. La création de l'**Observatoire régional de la biodiversité** s'est, quant à elle, déjà concrétisée (cf. p.17).

...❖ SRCE, un réseau qui se trame

Le Grenelle de l'Environnement l'avait annoncée. La Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020 l'a inscrite parmi ses priorités. La Trame verte et bleue est bel et bien en marche. Son principe ? Constituer ou reconstituer un réseau écologique cohérent à l'échelle du territoire national qui permette aux espèces animales et végétales de vivre et de circuler librement dans l'espace comme dans le temps, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... Ce réseau est constitué de deux éléments : les réservoirs de biodiversité, zones où un maximum d'espèces peuvent effectuer leur cycle de vie (se nourrir, se reproduire, se reposer), et les corridors écologiques qui relient ces réservoirs de biodiversité entre eux. Outil d'aménagement plus qu'outil de protection, la Trame verte et bleue est opposable aux documents d'urbanisme et aux projets d'infrastructures.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la déclinaison régionale de ce réseau, appelé **Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)**, est bien avancée. La cartographie de la Trame verte et bleue et les enjeux de continuité écologique qui en découlent ont permis de dégager un plan d'action reposant sur quatre orientations stratégiques : agir sur la consommation d'espaces par l'urbanisme et les modes d'aménagement du territoire, maintenir du foncier naturel, agricole et forestier tout en développant des usages durables, développer des solutions écologiques en anticipant les nouvelles sources de fragmentation et de rupture et enfin, restaurer, protéger et développer la trame reliant terre et mer. Le projet est actuellement repris, suite à l'enquête publique régionale. Il devrait être approuvé en fin d'année.



61 % DU TERRITOIRE RÉGIONAL EST COUVERT PAR LA TRAME VERTE ET BLEUE, dont 4 % de corridors écologiques. La moitié des cours d'eau de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont concernés.



42 % DES COURS D'EAU inclus dans la Trame bleue nécessitent d'engager des actions de remise en état des milieux.

300 PARTICIPANTS ont contribué à l'élaboration du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE).





L'Observatoire régional de la biodiversité

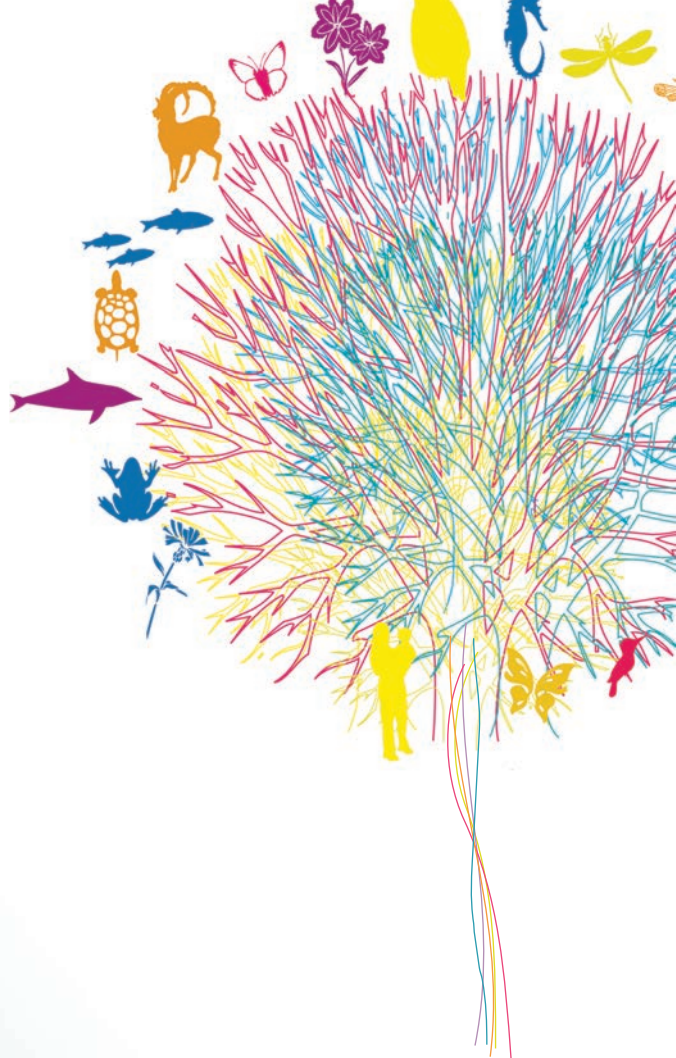
REMERCIÉ

tous les partenaires qui se sont impliqués dans la production des informations
nécessaires à la réalisation de cette publication.





• www.observatoire-biodiversite-paca.org • www.arpe-paca.org •



ARPE
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
AGENCE RÉGIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

